



AVIS DE COURSE

Challenge d'Automne 2007 - Challenge de Printemps 2008

Trophée Crédit Maritime

1 - ORGANISATION

1.1 La Société Nautique de la Trinité-sur-mer (S.N.T) organise le Challenge d'Automne 2007 à partir du 29 Septembre jusqu'au 25 Novembre 2007, puis le Challenge de Printemps 2008 du 26 Janvier au 6 avril 2008, à raison d'un week-end tous les quinze jours, excepté le week-end de Pâques - 20 au 24 Mars - dates du Spi Ouest-France. Les épreuves, placées sous l'égide de la Fédération Française de Voile, sont du niveau IL (inter ligues).

1.2 Le Comité de Course et le Comité de Réclamation sont principalement composés de bénévoles, dont :

- Jean-Luc BASSET ou Gilles BRICOUT, Président du Comité de Course
- Claude PETIT ou Jean-Paul HERIO, Président du Comité de Protestation

Le secrétariat est assuré par les permanents du Club, aidés, lors des inscriptions et des réceptions, par des bénévoles.

1.3 Comité d'Organisation :

- Jean-Pierre BLAVEC, Président de la SNT.

2 - PARTICIPATION ET REGLEMENTS

2.1 L'épreuve est réservée aux voiliers MONOCOQUES HABITABLES conformes à la législation maritime en vigueur, au minimum catégorie "zone côtière" (- 6 milles d'un abri).

2.2 L'épreuve est régie par les éditions à jour des règlements suivants, modifiés ou complétés par les Instructions de Course.

- a) Le règlement de classe de chaque série monotype acceptée comme telle (minimum 5 bateaux).
- b) Le règlement IRC de l'année en cours pour tous les bateaux hors séries monotypes.
- c) Les règles de course à la Voile 2005-2008 et les prescriptions de la FFV, en particulier « *licences obligatoires* ».
- d) Le présent avis de course.

2.3 Le Challenge d'Automne et le Challenge de Printemps se courent en catégorie C du Code de Publicité - Article 20 du règlement de l'ISAF.

3 - CATEGORIES DE BATEAUX

3.1 Voiliers jaugés IRC divisés en quatre catégories.

3.2 Classes monotypes (agrées) : une série doit comporter cinq inscrits minimum. Dans le cas contraire, les voiliers courent dans la classe IRC appropriée.

3.3 L'inscription d'un voilier sans numéro de voile ne sera pas acceptée.

Un numéro de voile devra obligatoirement être porté au minimum dans la grand-voile.

3.4 **La Commission habitable de la SNT** peut refuser l'inscription d'un voilier (règles 75 à 78), notamment s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, coefficient IRC...).

4 - HORAIRES et CALENDRIER

4.1 Horaires :

Le Samedi : 14H15 Signal d'avertissement du 1er départ
Le Dimanche : 10H30 Signal d'avertissement du 1er départ

4.2 Calendrier du Challenge d'Automne

29, 30 Septembre, 13, 14 Octobre 27, 28 Octobre
10, 11 Novembre 24, 25 Novembre

4.3 Calendrier du Challenge de Printemps

26, 27 Janvier 9, 10 Février 23, 24 Février
8, 9 Mars 5, 6 Avril

N.B : la 30^{ème} édition du Spi Ouest-France aura lieu du Jeudi 20 au Lundi 24 Mars 2008

5 - PARCOURS

5.1 **Types de Parcours** : Banane 1 tour (Open 7.50, 6.50, J80), Banane, Super-Banane, Côtier. Tous les parcours se situent en Baie de Quiberon (limites Teignouse, Houat et Plateau de la Recherche).

5.2 **Le type de parcours** choisi est indiqué sur le bateau Comité de Course au plus tard au moment du signal d'avertissement (6 minutes avant le départ).

5.3 **En principe, une seule course** est prévue le Samedi après-midi et une le Dimanche (se terminant vers 14 heures), sauf avis contraire pour les Open 7.50, 6.50, J80. Les procédures peuvent être rappelées par VHF.

6 - CLASSEMENT

6.1 Un classement général avec remise de coupes et prix sera effectué à l'issue de chaque challenge. Chaque manche courue et validée a pour coefficient 1.

6.2 Le système de classement à minima décrit à l'Annexe A4 des RCV sera appliqué. Le calcul du classement général de chaque challenge sera effectué en retranchant le plus mauvais résultat pour 9 courses ou moins et les deux plus mauvais résultats pour 10 courses ou plus (annexe A2).

6.3 Les ex aequo seront départagés par l'application du paragraphe 8 de cette même annexe A.

7 - FRAIS DE PARTICIPATION

Bateaux	Saison	Challenge d'Automne	Challenge de Printemps	Week-end
Monotype longueur < 9 m	375 euros	210 euros	210 euros	50 euros
Croiseur IRC longueur < 9 m				
Monotype longueur >= 9 m	430 euros	235 euros	235 euros	65 euros
Croiseur IRC de 9m à 11 m				
Croiseur IRC longueur >11 m	475 euros	260 euros	260 euros	70 euros

Attention : le forfait d'inscription (demi-saison ou saison) s'appliquera uniquement aux bateaux de propriétaires inscrits ou aux bateaux loués pour les deux ou l'un des deux challenges au même skipper sur présentation du contrat de location.

Une remise de 20% sur les tarifs ci-dessus est accordée aux membres du Club (skipper à jour de sa cotisation de l'année en cours).

8 - ACCUEIL DES BATEAUX

Pour les bateaux n'ayant pas de contrat annuel, le Port de la Trinité-sur-mer offre des réductions jusqu'à 50 % sur les places au port.

De même, une réduction de 50% est consentie pour une première manutention, 30% pour les suivantes...

Afin de bénéficier de ces tarifs préférentiels, un formulaire est joint aux envois par courrier ou peut être demandé à la Capitainerie :

- ☎ 02 97 55 71 49
- E.mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr
- Site : www.baie-de-quiberon.com

9 - DIVERS

9.1 Un service de petites annonces avec propositions ou demandes d'embarquement est disponible gratuitement à la S.N.T et sur le site internet du club : www.snt-voile.org/bourse

9.2 De nombreux hébergements sont possibles à proximité durant les week-ends d'entraînements : hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, appartements... Pour connaître les différentes propositions, l'Office de Tourisme peut être contacté au :

- ☎ 02 97 55 72 21
- E.mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr
- Site : www.ot-trinite-sur-mer.fr

